

DEPARTEMENT  
OISE

ARRONDISSEMENT  
CLERMONT

CANTON  
ESTREES ST DENIS

# MAIGNELAY-MONTIGNY

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 6 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois le 6 novembre à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Maignelay-Montigny s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Denis FLOUR, Maire.

### NOMBRE

De conseillers en exercice

23

De présents

22

De votants

22

### OBJET

**Modification du tableau des emplois**

Date de la convocation : 30/10/23

Nombre de votes pour : 22

Nombre de votes contre : 0

Nombre d'abstentions : 0

### Etaients présents :

M. LEGUEN Gilles, Mme BROWET Joëlle, M. CZEPCZYNSKI Jean-Pierre, M. PETIT Jean Luc, Mme WALLON Christine, Mme PRUVOST Gisèle, M. MARCHAND Jean-Pierre, M. CARPENTIER Didier, M. RUCHOT Éric, Mme MOKRI Djamila, Mme BOUCHART Carine, M. NAVARRO Julien, Mme DELPLANQUE Sophie, Mme POCHOLLE Stéphanie, Mme GRIGNON-LECLUZE Amélie, Mme LOISEL Marie-Christine, M. DELAME Cédric, M. LEFRANC Dominique

### Absents représentés :

Mme COURSEAUX Estelle qui avait donné pouvoir à M. FLOUR Denis

M. FIEVEZ Patrick qui avait donné pouvoir à M. CZEPCZYNSKI Jean-Pierre

M. VAUCHELLE Patrick qui avait donné pouvoir à Mme Marie-Christine LOISEL

### Absente excusée :

Mme MARCHAND Marie-Jeanne

### Secrétaire : M. LEFRANC Dominique

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la loi n° 83-364 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

CONSIDERANT la nécessité de mettre à jour le tableau du personnel en raison des besoins de service.

Entendu les explications formulées par Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

### A L'UNANIMITE ET A MAIN-LEVEE

DECIDE d'apporter les modifications suivantes, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 :

### Filière animation

#### Poste à créer :

1 poste d'adjoint d'animation à 30/35<sup>e</sup>

#### Poste à supprimer :

1 poste d'adjoint d'animation à 28/35<sup>e</sup>

Envoyé en préfecture le 07/11/2023

Reçu en préfecture le 07/11/2023

Publié le

ID : 060-216003715-20231106-06NOV23\_09-DE

## Filière technique

Poste à créer :

1 poste d'adjoint technique à 35/35°

PRECISE que le nouveau tableau du personnel s'établit ainsi :

### I – FILIERE ADMINISTRATIVE

B – Rédacteur pal 2<sup>e</sup> classe 1 poste à temps complet  
C – Adjoint administratif pal 1<sup>e</sup> classe 1 poste à temps complet  
C- Adjoint administratif pal 2<sup>e</sup> classe 1 poste à temps complet

### II – FILIERE POLICE

B – Chef de service police pal 1<sup>e</sup> classe 1 poste à temps complet

### III – FILIERE CULTURELLE

C – Adjoint du patrimoine pal 2<sup>e</sup> classe 1 poste à 29/35°  
C – Adjoint du patrimoine pal 1<sup>e</sup> classe 1 poste à temps complet

### IV – FILIERE TECHNIQUE

C – Agent de maîtrise 3 postes à temps complet  
C- Adjoint technique pal 1<sup>ère</sup> classe 1 poste à temps complet  
C – Adjoint technique pal 2<sup>e</sup> classe 2 postes à temps complet  
C – Adjoint technique 3 postes à temps complet  
1 poste à 28/35e  
1 poste à 10,5/35°  
2 postes à 10/35°

### V – FILIERE ANIMATION

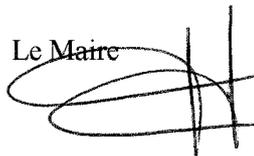
B – animateur 1 poste à temps complet  
C – Adjoint d'animation 2 postes à 30/35°  
1 poste à 33/35e

### VI – FILIERE SPORTIVE

B – Educateur des APS pal 1<sup>ère</sup> classe 1 poste à temps complet

Fait et délibéré, les jours, mois et an que susdits.

Extrait certifié conforme

Le Maire  
  
Denis FLOUR



Envoyé en préfecture le 07/11/2023

Reçu en préfecture le 07/11/2023

Publié le

ID : 060-216003715-20231106-06NOV23\_\_09-DE